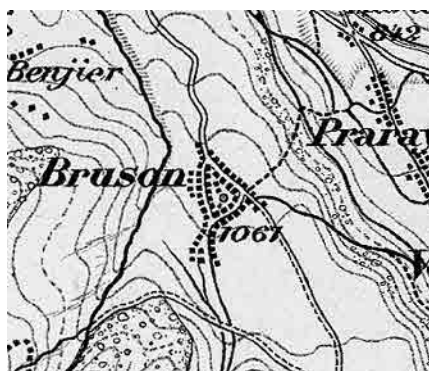


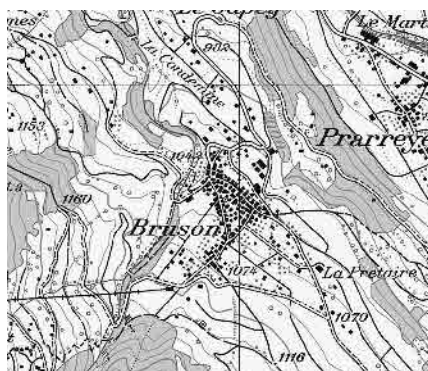


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Implanté sur un cône alluvionnaire intermédiaire du versant qui lui confère sa structure en éventail, le site recèle des dépendances en maçonnerie du 16^e-17^e siècle, très typiques, qui tranchent sur les constructions en madriers. Son tissu dense se traduit par des silhouettes compactes.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Village

<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>/</td></tr> </table>	X	X	/	Qualités de la situation
X	X	/		
<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>X</td></tr> </table>	X	X	X	Qualités spatiales
X	X	X		
<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>/</td></tr> </table>	X	X	/	Qualités historico-architecturales
X	X	/		

Bruson

Commune de Bagnes, district d'Entremont, canton du Valais



1



2



3 Chapelle Saint-Michel, 18^e s.



4



5



6



7



8



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographies 1978 : 4, 9
Photographies 1998 : 1-3, 5-8, 10-12



9



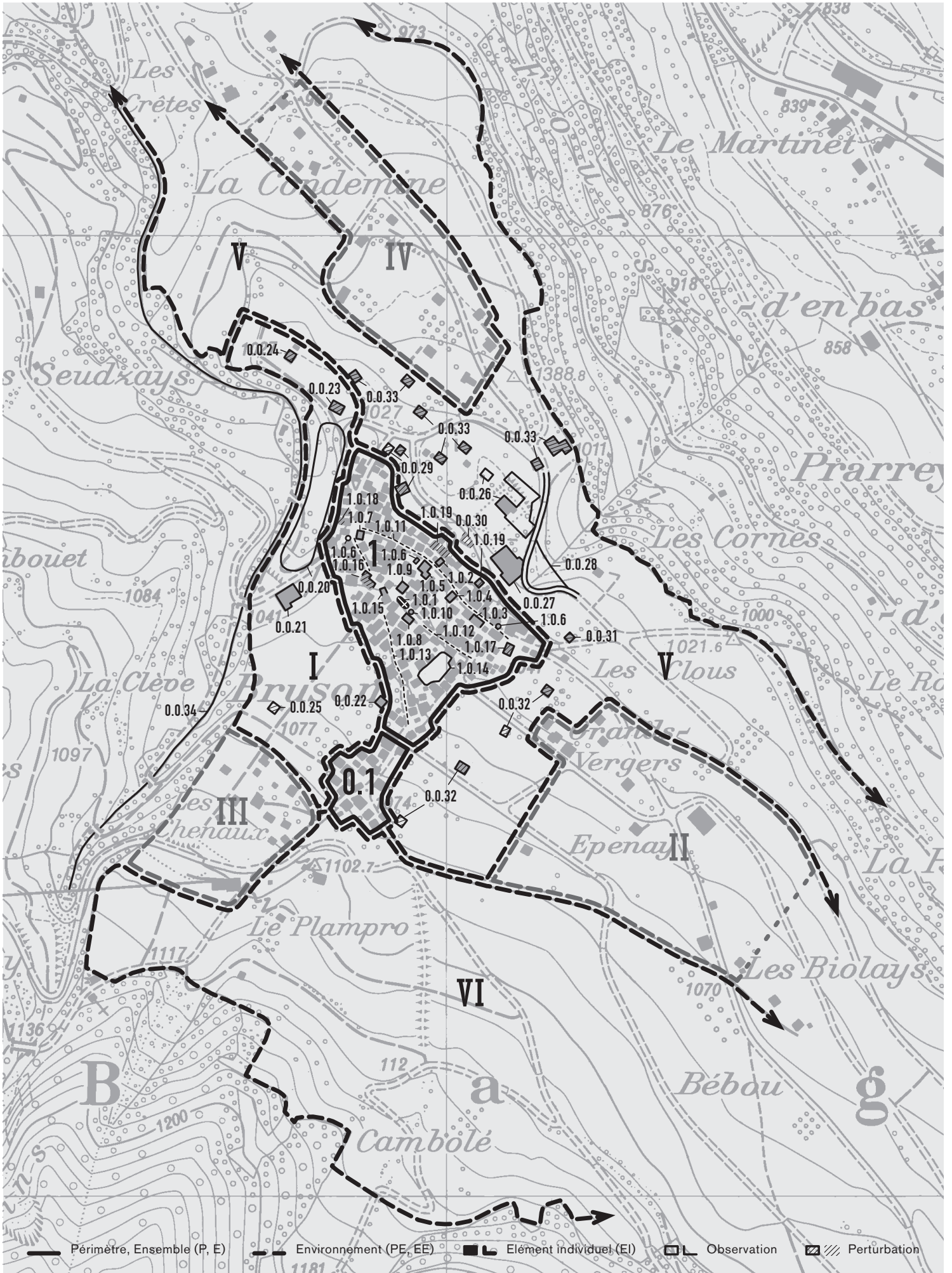
10



11



12



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique caractérisée par sa structure très dense	A	×	×	×	A			1-12
E	0.1	Noyau supérieur, aujourd'hui quelque peu détaché à la suite de démolitions à la couture des deux tissus	AB	×	/	×	A			
PE	I	Prés et vergers sur l'arrière de l'agglomération, à la topographie animée, en liaison avec un cours d'eau	a			×	a			
PE	II	Terrains agricoles et prés, aujourd'hui largement desservis par des voies et urbanisés	b			×	b			
PE	III	Première phase d'urbanisation du site, dans les années 1980, relativement discrète du fait de sa position en retrait	b		/		b			
PE	IV	Habitations individuelles implantées le long de la route d'accès au site, dans les prés et les vergers	b		/		b			
EE	V	Champs et prés, en partie plantés en vergers, formant le premier plan de la silhouette principale ; quelques constructions récentes	ab			×	a			1
EE	VI	Partie supérieure du versant constituée de prés, devenant plus escarpée en se rapprochant de la forêt	a			×	a			
EI	1.0.1	Chapelle Saint-Michel, d'origine baroque, restaurée dans les années 1970 de manière discutable				×	A			3,4
	1.0.2	Petite dépendance en maçonnerie datée 1629 ; couverture en pierres et encadrements en stuc moulurés						o		9
	1.0.3	Habitation double en maçonnerie avec passage couvert, 18 ^e -19 ^e s. ; chaînes d'angle peintes et porte sculptée						o		
	1.0.4	Maison en maçonnerie avec chaînes d'angle et encadrements repeints dans les années 1990 ; datée 1829 sur de fausses clefs de tirants						o		
	1.0.5	Habitation en maçonnerie d'origine baroque, malheureusement décrépie ; nouvelles ouvertures sous le toit						o		8
	1.0.6	Trois fontaines, dont l'une couverte datée 1854, implantées le long de la voie horizontale inférieure ; bassins en dalles assemblées et chèvres en granit taillé et maçonné						o		
	1.0.7	Maison avec café ; appuis de fenêtre cintrés baroques ; modifications dans les percements ; situation dominante						o		
	1.0.8	Habitation en maçonnerie 18 ^e -19 ^e s. marquant le parvis de l'église						o		4
	1.0.9	Ancienne maison d'école en maçonnerie implantée derrière l'église ; seconde moitié 19 ^e s.						o		
	1.0.10	Fontaine implantée sur le parvis de la chapelle ; deux bassins en ciment et chèvre en granit						o		
	1.0.11	Rue horizontale étroite courant parallèlement aux courbes de niveau ; alternance de bâtiments en maçonnerie et en bois ; qualités spatiales élevées						o		7-9
	1.0.12	Rue plane débouchant sur le parvis de la chapelle ; véritable coeur du village ; espaces de grande qualité						o		
	1.0.13	Voie en pente se glissant en biais entre les bâtiments, d'où des qualités spatiales spécifiques						o		
	1.0.14	Seul espace libre de taille importante au coeur du tissu ; jardins à l'abandon						o		
	1.0.15	Maison implantée dans l'axe de la rue, en biais ; vitrines hors d'échelle dans le socle						o		
	1.0.16	Habitation ancienne transformée vers 1970, au mépris de la morphologie d'origine ; fenêtres horizontales ; crépi synthétique rose bonbon, vers 1990						o		
	1.0.17	Locatif, vers 1980 ; percements allongés ; placage de lambris sur maçonnerie ; détails pastichants						o		

Bruson

Commune de Bagnes, district d'Entremont, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	1.0.18	Bâtiment PTT ; sur l'arrière, création d'un socle en béton et balcon en saillie							o	
	1.0.19	Transformations au premier plan de la silhouette principale, mitant le tissu : socles ayant perdu leur raccard ou couverts d'une dalle formant terrasse							o	
	0.0.20	Combe plantée en verger prolongeant l'agglomération ; élément paysager fort ; remblayage peu heureux en aval						o		
	0.0.21	Hangar agricole de grande taille, à caractère strictement utilitaire, vers 1980						o		
	0.0.22	Chalet implanté vers 1990 en limite de l'agglomération ; élément secondaire par sa taille et sa position						o		
	0.0.23	Habitation individuelle implantée sur les remblais fermant la combe, après 1980 ; trois niveaux face à la vallée ; couverture en Eternit, mélange de maçonnerie et de lambris plaqué							o	
	0.0.24	Chalet, vers 1980 ; quoique de taille réduite, il représente un corps étranger							o	
	0.0.25	Première extension du groupe de constructions neuves dans la poche verte ; habitation individuelle postérieure à 1980							o	
	0.0.26	Nouvelle école, vers 1970, considérablement agrandie vers 1990, de manière anarchique						o		
	0.0.27	Atelier de menuiserie en bois et maçonnerie ; bâtiment utilitaire						o		
	0.0.28	Nouvelle route contournant l'école et parking ; modification brutale de la topographie d'origine						o		
	0.0.29	Atelier-garage en béton prolongeant en cascade une maison ancienne et deux habitations individuelles récentes pastichant le tissu traditionnel ; vers 1990							o	
	0.0.30	Garage en béton placé devant la silhouette principale, menaçant son intégrité							o	
	0.0.31	Chalet en bois, vers 1970, isolé dans les prés au premier plan du tissu ancien							o	
	0.0.32	Habitations individuelles et résidences secondaires implantées dans les prés et les vergers prolongeant le tissu ancien ; après 1980							o	
	0.0.33	Habitations individuelles implantées au premier plan de la silhouette principale à partir de 1970, tendant à modifier la limite de l'agglomération sur cette face							o	
	0.0.34	Cours du Bruson, marqué par un rideau d'arbres, constituant une véritable épine dorsale paysagère du site						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Comme la majorité des autres agglomérations de la commune, dont il constitua l'un des « quartiers », le site de Bruson échappe presque entièrement à la grande histoire. Son implantation sur une plate-forme intermédiaire du versant, à une altitude légèrement supérieure à mille mètres, correspond à un lieu de colonisation très courant dans la vallée et, de manière plus générale, dans tout le Valais. L'origine d'une telle implantation remonte fréquemment aux époques protohistoriques, ce que confirme la découverte, à proximité du site, de tombes recelant des bracelets en bronze et un anneau de jade. En 1313, Bruson comptait 12 contribuables représentant autant de feux, soit une population d'une soixantaine d'habitants. Au 16^e-17^e siècle, des mines de cuivre argentifère furent exploitées dans le forêt de Peilloz, au-dessus de l'agglomération, avant d'être abandonnées dès 1723. Le nom du site, dont l'étymologie est incertaine, se confond avec celui du torrent Le Bruson, qui a déposé au cours des millénaires un cône alluvionnaire sur lequel s'est ensuite implantée l'agglomération, avant d'être lui-même détourné à l'ouest, par ce même cône. Cette implantation caractéristique sur un dôme explique la forme en éventail de l'agglomération historique, qui s'évase vers le bas, avec une emprise générale, une structure des voies et une densité qui apparaissent déjà sur la première édition de la carte Siegfried de 1878 et se sont maintenues jusqu'à nos jours. A cette époque, la population du site s'élevait à environ 450 habitants, passant à 435 habitants en 1888 et 411 habitants au début du 20^e siècle. L'agglomération, du fait de son statut de filiale dans la paroisse du Châble, se caractérisa, jusqu'à l'orée du 20^e siècle, par l'absence de tout bâtiment collectif, à l'exception d'une chapelle du 16^e-17^e siècle, d'ailleurs minuscule (1.0.1). Au début du 20^e siècle, le site comptait 59 maisons et 411 habitants.

A ce jour, l'agglomération, du fait de son caractère compact, s'est peu modifiée à l'intérieur, malgré diverses transformations du tissu, généralement perçues comme négatives : création de nouveaux percements de taille excessive (1.0.15), décrépis-

sage (1.0.5) ou pose de crépis synthétiques (1.0.16), remplacement des couvertures en dalles de pierre par de l'ardoise ou de l'Eternit, etc. Les constructions nouvelles, parmi lesquelles un petit locatif des années 1970 (1.0.17), demeurent exceptionnelles ; il s'agit le plus souvent, outre des adjonctions en rez-de-chaussée, soit de la disparition d'un raccard, laissant un socle nu, soit du bétonnage du socle avant repose du raccard (1.0.19). Bruson est un site à l'origine exclusivement consacré à l'agriculture et à l'élevage, regroupant en son sein, jusque bien après la Seconde Guerre mondiale, l'intégralité des constructions et qui occupe une situation topographique et paysagère exceptionnelle, sur une plate-forme intermédiaire du versant. Ceci lui a valu d'être choisi comme village de montagne modèle dans le cadre de l'Exposition nationale de 1964. L'abandon largement entamé de cette activité ancestrale, s'accompagnant d'un modeste développement touristique de type familial, s'est traduit, à partir des années 1970, par l'implantation progressive de résidences secondaires et de villas à la périphérie du tissu historique, dans les prés ; ce développement, qui menace d'étouffer l'agglomération historique, est heureusement contenu, sur l'arrière, côté cours d'eau, par la topographie, l'autre face, au sud-est, ne pouvant être protégée que par la volonté du planificateur. Au-delà, l'abandon progressif de l'activité rurale traditionnelle se traduit par un entretien souvent médiocre des dépendances, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement transformées en habitation ou en résidence secondaire. En effet, si la population, après une baisse sensible durant la première moitié du 20^e siècle, passant à 381 habitants en 1920, puis à 249 habitants en 1960, semble s'être à peu près maintenue, contrairement à d'autres régions du Valais, c'est au détriment de l'image extérieure du site ; en effet, si en 1978, à la date du premier relevé réalisé par l'ISOS, les prés et les champs cernant le village étaient encore largement libres de constructions, à l'exception de celles regroupées en contre-haut (III), les premières amorces de développement déjà perceptibles à cette époque se sont poursuivies sans interruption, à tel point qu'il y aura bientôt autant de familles habitant à la périphérie qu'au cœur du village. Cette évolution est particulièrement préoccupante et constitue une menace grave pour le site.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La division du village historique en deux entités distinctes, de taille d'ailleurs inégale (1, 0.1), se justifie en partie, sur le plan historique, du fait d'une différence d'ancienneté des tissus, même si toutes deux figurent déjà sur la carte Siegfried de 1878. Sur le plan spatial, la disparition d'une dépendance accentue la rupture entre les deux tissus, déjà marquée sur le plan de la structure. Par ailleurs, le tissu constituant la partie supérieure du village présente une valeur nettement inférieure. L'agglomération historique (1) se caractérise donc, pour les raisons hydrographiques détaillées précédemment, par une structure en éventail s'ouvrant en direction de la vallée. Cette structure de forme générale triangulaire, relativement exceptionnelle – quoiqu'on la retrouve par exemple à Chamoson, pour les mêmes raisons –, se traduit par des voies aux caractéristiques très différentes. Deux rues suivent les courbes de niveau, parallèlement à la silhouette principale. Celle du bas (1.0.11) est bordée en alternance d'habitations en maçonnerie de 3–4 niveaux, dont le faîte est généralement parallèle à la voie, et de dépendances en bois sur socle en pierre, parfois, pour les plus anciennes, également en maçonnerie (par ex. 1.0.2) ; elle se termine à chaque extrémité par une placette. Celle du haut (1.0.12) débouche dans l'axe du parvis de la chapelle, occupé par une fontaine (1.0.10), et s'évase à plusieurs reprises. Une troisième voie (1.0.13), implantée en biais par rapport aux courbes de niveau et aux bâtiments, ce qui lui confère des qualités spatiales très différentes, est ponctuée de placettes de forme triangulaire et correspond à l'accès historique au site. Elle rejoint dans le haut de l'agglomération une dernière voie implantée dans la ligne de plus grande pente, bordée dans une large mesure de dépendances et se prolongeant par endroits directement par les prés. Ce système viaire est complété par toute une série de cheminements secondaires qui se glissent entre les constructions et se confondent avec les espaces intermédiaires ; ils ont en partie conservé leur revêtement d'origine en pavage grossier et en herbe et se prolongent par des jardins et des jardinets, aujourd'hui souvent à l'abandon. La majorité des constructions sont antérieures à

la fin du 19^e siècle, les plus anciennes remontant au 16^e ou au 17^e siècle.

A l'ouest, l'agglomération est adossée aux terrains longeant le cours du Bruson (I), en partie bordé par une combe présentant des qualités paysagères importantes (0.0.20). Cette dernière est malheureusement remblayée à son extrémité et dominée par deux habitations individuelles récentes (0.0.23 et 0.0.24). La première constitue par sa taille et son architecture pastichante, ainsi que par le traitement atypique de ses espaces extérieurs, une perturbation exemplaire. Sur les trois autres côtés, des prés prolongent toujours le tissu (V), mais sont déjà largement occupés par des constructions édifiées à partir des années 1970 (0.0.26 à 0.0.32). Au-delà, des groupes de villas et de résidences secondaires (II, III, IV) menacent d'étouffer l'agglomération historique et tendent à perturber les différentes silhouettes. En contre-haut, un large espace constitué de prés (VI) est heureusement demeuré dans une large mesure intact à ce jour, de même que le premier plan de la plate-forme, surplombant le versant boisé escarpé qui rejoint le fond de la vallée.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter que ne se poursuive la transformation en cours du tissu, marquée par un remplacement des parois en madriers par de la maçonnerie ; de même, le décrépiage de certains murs en moellons devrait être prohibé.

Conserver dans toute la mesure du possible, là où ils existent encore, les revêtements de sol d'origine des espaces intermédiaires et des cheminements.

Maintenir la densité élevée du tissu, par endroits menacée par la disparition de dépendances.

Regrouper tout développement futur du site dans les aires déjà occupées par des constructions, dont certaines pourraient être densifiées.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de la situation

Le site occupe une situation topographique et paysagère exceptionnelle, sur une plate-forme intermédiaire du versant. L'abandon largement entamé de l'activité agricole ancestrale, accompagné d'un modeste développement touristique de type familial, s'est traduit, à partir des années 1970, par l'implantation progressive d'habitations individuelles et de résidences secondaires à la périphérie du tissu historique, dans les prés ; ce développement, qui menace d'encercler l'agglomération historique, est heureusement contenu, sur l'arrière, côté ruisseau, par la topographie, la silhouette principale étant davantage menacée.

☒☒☒☒ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont absolument prépondérantes, du fait d'un groupement extrêmement dense des constructions, en une structure concentrée d'un seul tenant, exceptionnelle sur le plan régional. Il en résulte des silhouettes extérieures de grande qualité. La diversité qui caractérise l'orientation des voies, à l'inverse de celle des maisons qui présentent presque sans exception leur pignon face à la vallée, contribue également à cette richesse spatiale.

☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Malgré la modestie du tissu et l'absence presque totale d'édifices prestigieux, les qualités historiques et architecturales du site sont plus qu'évidentes. Elles transparaissent tant dans la structure concentrée, typique des sites de la région, que dans le tissu. Ce dernier est caractérisé par la présence de constructions en bois massif, principalement des dépendances, parfois transformées par la suite en habitations, associées à un certain nombre de dépendances en maçonnerie des 16^e et 17^e siècles, relativement exceptionnelles dans les autres sites de la région. Un certain nombre de maisons en maçonnerie, remontant pour l'essentiel au 18^e et au 19^e siècle, principale-

ment implantées dans le bas de l'agglomération historique, complètent le tissu et lui confèrent un caractère plus urbain.

2^e version 05.1995/jpl

CD n° 233 260
Films n° 3077, 3087-3089 (1978) ;
8897, 8898 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
578.930/96.946

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse